

Retour du voyage d'étude - 9, 10 et 11 février 2022

	Nom	Producteurs de plantes des Savoie	Herberie Jurassienne	Les Infusées
Identité	Localisation	Savoie et Haute-Savoie, Isère, Ain	Jura, Doubs, Saône-et-Loire (Bourgogne-Franche-Comté)	Loire, Puy de Dôme, régions beaujolaise et lyonnaise
	Nb producteurs	25-30	Environ 20	20, 10 vraiment actifs
	Types de producteurs	Plutôt petits (les + gros : 1,5 à 2 ha), installés en zone de montagne Pas ouvert aux amateurs, ni aux industriels	Petits producteurs avec un label AB, Simples ou Nature et Progrès	Petits producteurs, principalement en zone semi-montagnaise
	Les producteurs qu'on a rencontrés	Florence de l'Herbier de la Clappe (chambres d'hôte, PAM : tisanes, apéritifs, 1000 m²) Guillaume du GAEC l'Etoile Verte (4 associés, spituline, PAM : tisanes, sels, pestos, vinaigres, cosmétiques, Nature et Progrès) Benoît Claude du GAEC Sanglier Philosophe (PAM : tisanes, sirops, aromates, liqueurs, 1,2 ha mécanisé)	Thibaut Joliet de l'Herbier sous la Rochette, tisanes et alcools de plantes, 4000 m², vente directe et magasins Laurent Hilaret, 0,5 ha maraîchage et 1000 m² PAM : herboristerie, vente directe, magasins et Ariès	
	Forme juridique	Syndicat	Association loi 1901, pas assujetti TVA (20 membres) GIEE déposé en 2021 (11 membres, surtout les plus actifs de l'association)	Création d'un statut associatif en cours GIEE
	Historique	Création en 2004, pour se rassembler : pas de groupe Simples en local à l'époque. Objectif : reconnaissance du métier. Initialement producteurs du massif des Bauges, puis ouverture sur Isère et Ain. Changement de nom en cours pour "Syndicat des producteurs de PAM des Alpes du Nord"	Création en 2007, liée au CFPPA de Montmorot (80% des adhérents du groupement y sont passés). Le CFPPA travaillait sur les circuits longs et sur un catalogue commun pour cet objectif. C'est à partir de ce premier travail que la charte a été créée. 2008-2009 : structurer la filière et la rendre visible, professionnalisation des producteurs (2 à 3 jours de formation/an) 2011-12-13 : rapprochement de l'interprofession horticole pour toucher des subventions, structuration, formations, vulgarisation et communication (lancement du site internet et de la fête, voyages d'étude : Cévennes, Ardèche, Vosges, Suisse, Savoie...)	Rencontre de deux associations voisines géographiquement de producteurs PPAM: l'Herbier des trois monts et G' reine des prés. Les membres se sont rendus compte qu'ils devenaient très nombreux sur les marchés. En train de se structurer aujourd'hui.
Documentation officielle	Pas de cahier des charge, pas de contrôle sur un règlement intérieur. Le critère pour rester dans le syndicat est de payer la cotisation.	- Charte -Statuts avec un objet très large et peu contraignant -Pas de cahier des charges. Pas de contrôle : la labellisation (peu importe laquelle) est imposée comme le prérequis d'entrée.	Statuts et règlement intérieur en cours de rédaction AG constitutive de l'association début mars 2022	
Objectifs	Objectifs initiaux	-Faire reconnaître le métier PPAM notamment auprès de la Chambre (région axée vaches laitières et vin) -Eviter une concurrence défavorable -Se rencontrer	-Poser les bases d'un catalogue commun pour travailler ensemble sur du circuit long (n'a pas duré longtemps : coûts de production trop élevés !) -Reconnaissance et structuration filière	-Avancer ensemble plutôt que d'être en concurrence -Organiser ensemble une fête des plantes (Festisanes)
	Objectifs actuels	-Développement et amélioration des productions et de la cueillette en montagne -Reconnaissance de la profession auprès des organismes professionnels et du public -Echange et formation entre les membres du Syndicat (savoir-faire et appuis techniques) : 2 visites techniques/an -Bon fonctionnement des fermes avec achats groupés ponctuels	-Continuer la reconnaissance métier : asso invitée en pré-réunion de CDOA -Création d'un réseau pour donner du sens, donner envie d'évoluer et favoriser les échanges positifs entre les producteurs. -Envie d'une commercialisation commune, mais jamais mis en place. Le développement de nouveaux canaux commerciaux passe aujourd'hui par le GIEE -Structuration de la filière et professionnalisation par des formations -Vulgarisation et communication autour du métier : site internet, fête des plantes	-Pérenniser le collectif
Fonctionnement	Fonctionnement / gouvernance	-1 AG par an et 3-4 réunions du Conseil d'Administration par an (5-6 personnes) - Commissions "projet" gérés par des membres du CA -Echanges informels entre les membres voisins géographiques -Structure du groupement assez légère: peu d'interactions et de travail concret, et pas d'enjeux financiers => peu de tensions et de difficultés.	-Beaucoup d'échanges informels en local -Voyage d'étude pour réfléchir et s'inspirer pour construire la vie collective du groupe : au moins 1 par an	-Réunion plénière tous les 2 mois pendant l'hiver. Décisions prise au consentement. -Entre les saisons, des commissions thématiques se réunissent: commercialisation, communication, porteurs de projet, structuration, Festisanes, animation/formation, approvisionnement
	Financement Budget	Plus de financement public (subvention) aujourd'hui. Budget annuel : 3000€ (dont 2000€ pour l'organisation de la fête des plantes, tous les 2 ans). Subventions reçues : Parc des Bauges (pour la fête), France AgriMer, Département de Haute-Savoie	10 000€/an via l'OPA horticole 10 000€/an via Interbio pour le GIEE	
	Animation (extérieure)	Appui ponctuel d'une consultante en prestation (recherche de subvention, site internet, livret, organisation fête des plantes).	OPA horticole : recherche de subventions, animation de l'association (organisation voyages d'étude et fête) Interbio pour le GIEE, dont les thèmes de travail sont : gestion de l'enherbement et engrais verts, distillation, petite mécanisation, commercialisation collective (voir dessous)	ADEAR de la Loire (42)
	Nouveaux adhérents	-Système d'adhérents (producteurs, y compris en double-activité, validé par les pairs - 30 €) et de sympathisant (pas forcément producteur - 15 €), avec cotisations différentes. -La visite technique se fait souvent chez un nouvel adhérent. -Beaucoup de demandes de nouvelles entrées aujourd'hui.	-Les nouveaux adhérents doivent avoir à minima un label (AB, Simples, Nature et Progrès) -Augmentation du nombre d'adhérents ces dernières années -Peu de contraintes pour l'entrée : volonté de mettre l'énergie sur la création plutôt que sur les restrictions.	Exercice de "debriefing" sur la question de l'intégration de nouveaux membres dans l'association. Solutions proposées par le groupe : proposer de remplir des fiches de ferme pour les nouveaux, prévoir des espaces d'interconnaissance et de convivialité, proposer aux nouveaux de présenter leurs motivations pendant une réunion d'accueil, organiser un système de parrainage, leur remettre en main propres les outils de fonctionnement interne...

Actions communes	Commercialisation	<p>-Commercialisation mutualisée jamais aboutie à l'échelle du groupement : réflexion sur des infusettes pour les restaurants, réflexion sur la vente en demi-gros (harmonisation de prix de vente en vrac : trop compliqué car trop de qualités différentes entre les producteurs)</p> <p>-Entre producteurs concernés, de membre à membre (pas à l'échelle de l'association) : accord-discussion quand il y a une commercialisation dans le même magasin</p> <p>-En cours aujourd'hui: essai d'une réponse commune pour fournir de l'ail des ours en grande quantité (500kg). Réponse coordonnée par un membre du groupement avec des producteurs volontaires, mais compliqué (question de l'engagement sur le volume et sur le calendrier)</p>	<p>Fil rouge du groupement, mais jamais réellement mis en place à l'échelle de l'association. Aujourd'hui, réflexion (portée par le GIEE) sur une gamme commune avec la structure commerciale associée. Pistes : produits vétérinaires (chat-chien) et alcool pétillants à faible degré = produits inexistantes aujourd'hui dans la filière, qui permettrait de créer des débouchés pour les nouveaux arrivants.</p>	<p>Un voyage d'études organisé pour réfléchir à un catalogue commun de plantes sèches en vrac</p>
	Achats groupés	<p>-Pas à l'échelle du syndicat, ce n'est pas le Syndicat qui prend en charge (facturation individuelle) : sucres, sachets kraft...</p>	<p>Commandes groupées, mais en local : pas à l'échelle de l'association</p>	
	Partage/mutualisation matériel	<p>Pas à l'échelle du syndicat : certains producteurs ont vu entre eux pour mutualiser du matériel (sasseur notamment)</p>	<p>Se fait mais ne concerne jamais tout le monde</p>	
	Communication/événementiel	<p>-Promotion des productions via un site internet commun avec des fiches producteurs</p> <p>-Création d'un livret en commun sur les vertus des plantes ("Les tisanes, c'est pas sorcier")</p> <p>-Organisation d'une fête des plantes depuis 2012, tous les deux ans</p>	<p>-Site internet</p> <p>-Fête des plantes "Herbes en fêtes"</p>	<p>Fête des plantes "Festisanes" depuis 2008, annuel puis tous les 2 ans</p>
	Plaidoyer	<p>-Objectif de faire connaître la filière PPAM à la Chambre d'Agriculture. L'association est aujourd'hui identifiée.</p>	<p>-L'association se réunit avant la commission départementale qui arbitre sur les nouvelles installations agricoles sur le territoire + est présente dans les groupes de travail pour les installations en DJA avec la DDT. Cela permet de mieux comprendre les critères pour aider les nouveaux arrivants à préparer leur dossier d'installation.</p> <p>-L'association est adhérente à la fédération des paysans herboristes. Elle a une volonté d'avoir des membres présents dans les CA des syndicats (FNAB, Simples...)</p>	
	Echange de pratiques/formations	<p>-Visite technique chez un membre deux fois par an (visite de ferme, souvent chez un nouvel entrant + aspects techniques par un intervenant extérieur, ex : Pierre-Yves Mathonnet, Thierry Thévenin)</p> <p>-Projet technique : tests de culture du génépi</p> <p>-Quelques chantiers de cueillette ensemble, informel</p>	<p>-3 formations annuelles : formations bouts de champ et jours de formation organisés en interne par un membre du CA à partir d'un thème identifié en AG, avec un objectif de professionnalisation. Thèmes récurrents : engrais verts, gestion de l'enherbement, analyse chimique, petite mécanisation</p> <p>-Première élaboration d'un catalogue des compétences des membres pour identifier les domaines d'expertise de chaque personne</p>	<p>Formations techniques dispensées en interne par 4 animatrices membres du collectif (vers l'extérieur); en cours pour devenir organisme de formation Qualiopi</p>
Enjeux actuels	<p>-Distance géographique</p> <p>-Engagement et participation des membres (renouveau récent du Bureau)</p>	<p>-Augmentation du nombre d'adhérents : question de la répartition des zones de commercialisation, et de réussir à générer des nouveaux canaux de vente : sujet crucial au sein de l'asso aujourd'hui. Comment faire évoluer positivement la filière?</p> <p>-Articulation entre le GIEE (qui comprend les membres les plus actifs) et l'association: comment faire en sorte que l'association ne décline pas</p>	<p>-Dispersion géographique</p> <p>-Etiollement du collectif: des départs et des demandes d'entrées qui ne se concrétisent pas dans le temps</p>	